

A photograph of Alain Carignon, a man with glasses wearing a blue blazer over a light blue shirt, walking towards the camera on a city sidewalk. He is smiling. Behind him, a woman with curly hair and glasses, and another woman with long brown hair are walking in the same direction. The background shows a city street with buildings and a sign that says 'ATELIER TERRES'.

240 ENGAGEMENTS POUR GRENOBLE

ALAIN CARIGNON L'EXPÉRIENCE POUR SAUVER GRENOBLE

ÉLECTIONS MUNICIPALES GRENOBLE
15 & 22 MARS 2026

Réconcilier
GRENOBLE



POSER UNE QUESTION À ALAIN CARIGNON

Un chatbot pour échanger en direct
avec Alain Carignon

Cet assistant conversationnel répond à toutes
vos questions et vous donne ses solutions et
ses engagements pour Grenoble

Chères Grenobloises, chers Grenoblois,

L'heure de vérité a sonné. Les 15 et 22 mars, votre bulletin de vote ne servira pas seulement à élire un Maire. Il décidera de votre vie à Grenoble pour les 7 prochaines années.

Le choix est clair.

D'un côté, le risque de la continuité. Laurence Ruffin n'est pas une nouvelle page : elle est le troisième mandat d'Éric Piolle. La même équipe avec les mêmes hommes et femmes aux postes clefs, le même dogmatisme, et les mêmes échecs. Avec eux, les mêmes causes produiront les mêmes effets : insécurité galopante, saleté, bétonisation forcée et impôts record. Voulez-vous en reprendre pour sept ans ?

De l'autre, avec le collectif **Réconcilier Grenoble**, nous portons l'urgence de la rupture.

Je vous ai toujours parlé avec franchise. À mon âge, je n'ai pas de carrière à construire, d'avenir à préserver, pas d'ambition personnelle à assouvir. Je me présente à vous avec un seul moteur : la passion et le devoir. Mon expérience est ma liberté. Ma connaissance de la machine municipale me rend opérationnel dès la première minute.

Je n'aurai pas la main qui tremble au moment de prendre les décisions difficiles. Je ne serai l'otage d'aucun parti, d'aucun groupe de pression. J'agirai en pleine transparence sous le contrôle de tous. Je serai le Maire de tous les Grenoblois, sans exception.

Vous tenez entre vos mains notre plan de bataille : **240 engagements concrets**. Ce ne sont pas des promesses en l'air, mais un contrat de redressement, chiffré et prêt à l'emploi.

Notre ambition tient en un mot : **Réconcilier**. Réconcilier le Grenoble qui gagne avec celui qui souffre. Réconcilier l'économie et l'écologie. Réconcilier l'ordre et la liberté. Il faut apaiser les tensions créées par 12 années de sectarisme. Il faut recoudre le tissu urbain et humain pour que nous puissions, enfin, vivre ensemble.

Grenoble mérite mieux que la monotonie et le déclin : elle mérite l'excellence. Si vous le décidez, ce mandat sera celui de la reconstruction et de la fierté retrouvée.

Je suis prêt. L'équipe qui m'accompagne est prête. **Et vous ?**



Alain CARIGNON
Candidat à la Mairie de Grenoble

L'ESPRIT DU COLLECTIF

RÉCONCILIER GRENOBLE

Nous ne sommes pas un parti. Nous sommes Grenoble.

Le collectif Réconcilier Grenoble s'est constitué en 2024 et n'a eu de cesse d'échanger avec les Grenoblois. Le constat qui nous rassemble est simple : après 12 années de mandat d'Éric Piolle, Grenoble est abîmée et l'élection de sa candidate, Laurence Ruffin, mettrait notre ville en danger.

Nous nous sommes engagés pour être les acteurs du changement auquel nous aspirons. Notre collectif n'est pas une écurie partisane. Nous sommes libres à l'égard de tous les appareils politiques. Nous sommes des citoyens engagés pour la cité, sans carrière à conduire, qui veulent sauver un cadre de vie décent pour eux et leurs enfants.

Nous sommes des femmes et des hommes participants et usagers de la ville, présents dans la diversité des champs qui composent la cité : associatifs, policiers, commerçants, soignants, ingénieurs, avocats, mères de famille, étudiants.

Nous venons de la droite, du centre, de la gauche, parfois seulement citoyens du collectif. Nous respectons le parcours de chacun. Face aux crises que Grenoble affronte, dépassant nos différences, nous avons mis en commun notre désir d'agir ensemble avec les Grenoblois.

Nous sommes unis derrière Alain Carignon parce que l'urgence commande l'expérience. Dans la tempête actuelle, Grenoble a besoin d'immédiateté pour préparer un avenir durable.

Avec lui, stopper d'abord la hausse d'impôts annoncée, la montée de l'insécurité, la paupérisation galopante et les freins à l'objectif de neutralité carbone. Puis transmettre à une nouvelle génération afin que cette nouvelle direction s'inscrive dans un temps long.

Notre collectif est le seul à avoir travaillé deux ans sur un projet. Il est le plus diversifié, le plus représentatif de la ville. Nous sommes le collectif le plus large, le plus étoffé et le mieux préparé pour ces élections.

Grenoble est notre seul parti.

Retrouver une ville réconciliée avec elle-même et des Grenoblois heureux et fiers de leur cité, notre seule ambition.



LA LISTE

01



CARIGNON ALAIN

76 ans
Ancien maire de Grenoble, Ancien Ministre
Centre-Ville

02



BÉRANGER NATHALIE

58 ans
Conseillère régionale déléguée
aux Ressources Humaines,
Présidente d'Alpexpo
Victor Hugo

03



CARDINAL PIERRE-EDOUARD

34 ans
Chef d'entreprise
Metz/Strasbourg

04



MICHARD ANOUCHKA

48 ans
Travailleur social
en médecine interne,
fondatrice de la Papothèque
Abbaye-Jouhaux

05



CHAPPET CLÉMENT

29 ans
Chargé de communication
institutionnelle, Président
d'Union de Quartier
Aigle

06



CHALAS ÉMILIE

48 ans
Députée (2017-2022),
Urbaniste, ancienne
Directrice Générale de Mairie
Centre-Ville

07



ALDEGUER THIERRY

62 ans
Avocat, Président du Club
Rotary Grenoble Ouest,
Administrateur URSSAF Isère
Victor Hugo

08



BOER BRIGITTE

67 ans
Enseignante, Présidente
d'association, élue municipale
et métropolitaine
Place Grenette

09



JOSSERAND GUILLAUME

59 ans
Commandant honoraire
de la Police nationale,
Ancien chef d'état-major (Isère)
Grands Boulevards

10



BENTALEB CHARAH

56 ans
Architecte-urbaniste,
Conseillère municipale
Jardin de ville

11



CURTO OLIVIER

55 ans
Commerçant,
Président d'une association
de défense des commerçants
Notre-Dame

12



BENSE DELPHINE

50 ans
Cadre de l'enseignement
supérieur,
Conseillère municipale
Albert 1^{er} de Belgique

13



RIZZI JEAN-LUC

72 ans
Consultant en immobilier
commercial, Administrateur
d'Union de Quartier
Libération

14



SPINI ALIM DOMINIQUE

70 ans
Ex cadre de l'industrie
pharmaceutique, Conseillère
municipale et métropolitaine
Championnet

15



BENHAMOU FRANCK

63 ans
Avocat,
Conseiller départemental
de l'Isère
Europole

16



SAHIRI RDIJA THÉRÈSE

57 ans
Engagée pour le droit
au logement
Teisseire

17



ROBIN STÉPHANE

55 ans
Chef d'établissement scolaire,
Ancien Maire, Ancien
Président de Mission Locale
Louise Michel

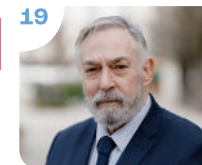
18



PILLET CHANTAL

66 ans
Avocat Honoraire
Centre Gares

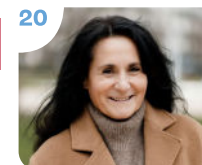
19



PUSEL JEAN-NOËL

71 ans
Ingénieur thermicien,
Président d'Union de Quartier
Abbaye-Jouhaux

20



GUIRADO VIRGINIE

55 ans
Chargée VAE dans
l'enseignement supérieur
Sainte-Claire

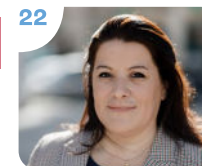
21



LEQUIN-SOUCHON LAURENT

54 ans
Cadre dans l'assurance,
élu local
Capuche

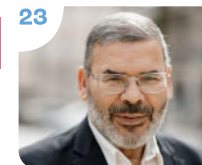
22



GOBINET LAETITIA

49 ans
Cadre médico-social
Arlequin

23



BEN REDJEB HOSNY

64 ans
Conseiller municipal
et métropolitain
Villeneuve

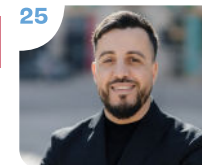
24



BOFFARD AMEL

49 ans
Conseillère en immobilier
Jean Macé

25



DIF HANIS

47 ans
Manager Social
Berriat

26 **DUNEUFGERMAIN SANDRA**
39 ans
Cadre administratif
Flaubert

27 **PICOLLET LIONEL**
61 ans
Enseignant en gestion de finances, Conseiller municipal et métropolitain
Beauvert

28 **THERMOZ JUDITH**
57 ans
Cadre commercial dans le secteur privé
Championnet

29 **BOULLOUD BERNARD**
63 ans
Avocat, membre expert de l'AVANE (aide aux victimes des affaires non élucidées)
Alsace-Lorraine

30 **BOREL-GARIN ANNIE**
73 ans
Enseignante retraitée
Quais de l'Isère

31 **CORNELOUP OLIVIER**
41 ans
Cadre responsable de réseau de distribution bio
Mutualité

32 **DERBAL MAYA**
46 ans
Commerçante, Militante associative
Saint-Bruno

33 **UNALDI MEHMET**
54 ans
Commerçant
Jean Jaurès

34 **BERNARD BRIGITTE**
68 ans
Secrétaire Générale d'établissements du second degré
Ile Verte

35 **ORIA ROGER**
67 ans
Major Honoraire de la Police Nationale
Capuche

36 **CORDOVA NATHALIE**
53 ans
Présidente d'Union de Quartier
Beauvert

37 **RICHARD JEAN-PHILIPPE**
54 ans
Agent immobilier
République

38 **RUAL ELYANE**
77 ans
Présidente d'Union de Quartier
Stalingrad

39 **TOURNIER STÉPHANE**
66 ans
Cadre commercial
Vaucanson

40 **MACQUET CHIARA**
23 ans
Ingénieur
Alliés-Alpins

41 **WALTISPERGER GUY**
42 ans
Ingénieur nanoélectrique, Responsable associatif de quartier
Exposition-Bajatière

42 **COHEN RÉGINE**
66 ans
Contrôleur de services financiers
Hoche

43 **GIMEL MORGAN**
36 ans
Spécialiste en risques majeurs
Presqu'île


44 **COUROSSÉ MARYAM**
36 ans
Directrice d'établissement médico-social
Metz/Strasbourg


45 **SALAGNAT BRUNO**
73 ans
Indépendant dans l'édition publicitaire, administrateur d'Union de Quartier
Hyper centre

46 **BACHELARD CHANTAL**
67 ans
Clerc en cabinet d'avocats
Hyper centre

47 **AGOBIAN HAROUT**
41 ans
Chef d'entreprise
Centre-Ville

48 **BLANC CAROLINE**
50 ans
Responsable administrative d'une entreprise familiale
Centre-Ville

49 **OLIVO JEAN-YVES**
56 ans
Cadre secteur prévoyance/mutuelle, administrateur d'Union de Quartier
Vigny-Musset

50 **ROUBAUDI JOCELYNE**
68 ans
Retraîtée de la fonction publique hospitalière
Abbaye-Jouhaux

51 **BEN HABASSI SOUFIANE**
37 ans
Cadre commercial
Chorier-Berriat

52 **POILLEYVEY DALL OGLIO HELENA**
59 ans
Pharmacien
Abbaye-Jouhaux

53 **DADOUCHE KAMEL**
46 ans
Agent d'accueil
Village Olympique

54 **MELLIÈRE MARTINE**
76 ans
Consultante en marketing/communication
Grands Boulevards

55 **D'ONOFRIO RAPHAËL**
53 ans
Entrepreneur, investisseur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France
Europele

56 **NGUYEN LAURENCE**
64 ans
Ex cadre du secteur informatique
Championnet

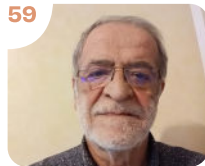
57 **TOUNKARA BOUBACAR**
80 ans
Militant associatif
Teisseire



THEYSSET
EMMA
25 ans
Étudiante
Sainte-Clotilde



GASCON
MARIE-LAURE
77 ans
Juriste, engagée pour
le souvenir des Déportés
Centre-Ville



FERRARA
FRANÇOIS
72 ans
Retraité de l'éducation
nationale, administrateur
d'Union de Quartier
Eaux-Claires



LEGEAIS
DIDIER
59 ans
Médecin
Ile Verte



NOS ENGAGEMENTS

AXE 1 : RÉTABLIR L'ORDRE

Grenoble a été laissée à la dérive. Cet abandon pèse sur le quotidien de chaque habitant. Première ville de France pour les agressions, gangrénée par le trafic de drogue et les incivilités, Grenoble offre aussi le visage d'une ville abandonnée à la saleté, aux tags et à l'insalubrité, où l'espace public n'est plus respecté.

Ce déclassement du cadre de vie se paie pourtant au prix fort : les Grenoblois subissent la taxe foncière la plus élevée

des grandes villes de France (+32,9% en un an), une dette qui hypothèque l'avenir et des dépenses de fonctionnement en hausse qui mèneront à ce rythme vers un nouveau matraquage fiscal.

Face à cette faillite qui a brisé la confiance, nous voulons rétablir l'ordre. Parce que la sécurité, la propreté et la bonne gestion de l'argent public sont les conditions non-négociables de la liberté, de la dignité et de la solidarité.

FINANCES ET RESPECT DU CONTRIBUABLE

1 LANCER UN AUDIT GÉNÉRAL IMMÉDIAT.

Nous commanditerons dès le premier jour un audit indépendant total des finances, des ressources humaines, des conditions de travail de la Ville, de la Métropole et de toutes leurs structures satellites pour faire toute la lumière sur la gestion sortante.

2 FUSIONNER LES SERVICES ET CHASSER LES DOUBLONS.

Nous procéderons à la fusion des services Ville/Métropole (urbanisme, propreté, espaces verts...) et réorganiserons l'administration « à base zéro » pour dégager 80 millions d'euros d'économies par an (10% du fonctionnement), à réinvestir immédiatement dans le désendettement et les projets prioritaires.

3 BLOQUER LES IMPÔTS DÈS 2026 ET VISER LA BAISSÉ.

Nous prenons l'engagement ferme que les Grenoblois ne subiront aucune hausse de la fiscalité durant le mandat. Notre objectif est clair : assainir les comptes pour amorcer une baisse de la taxe foncière d'ici la fin du mandat.

4 ENGAGER UN PLAN DE DÉSENDETTEMENT.

Nous stopperons la fuite en avant financière en limitant strictement l'emprunt aux investissements essentiels et en ramenant les dépenses à l'indispensable pour alléger le fardeau qui pèse sur l'avenir des Grenoblois.

5 STOPPER LES DÉPENSES INUTILES ET PRIORISER

Nous hiérarchiserons les investissements pour nous concentrer sur les urgences du quotidien, en cessant immédiatement les dépenses pour des projets coûteux et sans effet (études idéologiques, communication, "bien-nales"...).

6 VALORISER LE PATRIMOINE POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT.

Nous valoriserons le patrimoine municipal et métropolitain, y compris par la délégation de certains équipements, pour financer nos projets et réduire les charges de fonctionnement.

7 RÉTABLIR LA COOPÉRATION AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS.

Nous mettrons fin à l'isolement de Grenoble en rétablissant une coopération constructive avec l'État, la Région, le Département et la Métropole pour obtenir leur soutien sur nos projets.

8 CRÉER UN PÔLE DE RECHERCHE DE SUBVENTIONS.

Nous organiserons une équipe dédiée à la chasse aux subventions européennes, nationales et locales pour multiplier nos capacités de financement.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

11 PORTER LES EFFECTIFS DE POLICE À 200 AGENTS.

Nous investirons 10 millions d'euros pour recruter les 150 agents manquants, avec un objectif de 50 recrutements par an sur 3 ans pour une présence accrue sur le terrain.

12 ARMER ET FORMER LA POLICE MUNICIPALE.

Nous engagerons 600 000 euros pour armer et former nos policiers afin de restaurer leur capacité d'intervention et leur autorité.

13 DÉVELOPPER UNE POLICE MUNICIPALE DE NUIT.

Nous déploierons des patrouilles nocturnes sur l'ensemble de la commune pour lutter contre les nuisances et épauler la Police Nationale.

9 FAIRE DES BÂTIMENTS PUBLICS DES MODÈLES DE SOBRIÉTÉ.

Nous généraliserons les outils de pilotage et de maîtrise des consommations énergétiques dans tous les équipements publics.

10 FAVORISER L'ACCESSION SOCIALE PAR LA VENTE DE LOGEMENTS.

Nous mettrons en œuvre une vraie politique de promotion sociale en proposant la vente de logements sociaux rénovés à leurs occupants, générant ainsi de nouvelles recettes pour la ville.

14 INSTALLER 350 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION.

Nous passerons de 100 à 350 caméras pour couvrir toute la ville et détecter les situations anormales (altercations, dépôts d'objets suspects, rodéos, intrusions...), avec le soutien financier de la Région et de l'État.

15 CRÉER UN CENTRE DE SUPERVISION OPÉRATIONNEL 24H/24.

Nous mettrons en place un CSU à vocation intercommunale, actif 7j/7 et 24h/24 pour piloter les interventions en temps réel.

16 LANCER UNE APPLICATION D'ALERTE EN TEMPS RÉEL.

Nous déploierons un numéro unique et une application mobile permettant aux habitants de signaler immédiatement incidents et agressions pour une intervention rapide.

17 RÉTABLIR LE CONTINUUM DE SÉCURITÉ JUSTICE-POLICE.

Nous reconstruirons une coopération opérationnelle entre Parquet, Préfecture, Police Nationale, Municipale et bailleurs sociaux.

18 SANCTUARISER LES ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

Nous sécuriserons spécifiquement les alentours des écoles et garantirons aux parents une traçabilité de leurs enfants du domicile à l'école.

19 ÉLARGIR LES POSSIBILITÉS D'INTERVENTION DE LA POLICE MUNICIPALE.

Nous étendrons les missions de la prévention à l'intervention directe, avec le soutien d'un Officier de Police Judiciaire (OPJ) de la police nationale pour encadrer les contrôles.

20 COORDONNER LES POLICES À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE.

Nous mettrons en place une coopération opérationnelle entre les polices municipales du territoire pour gagner en efficacité.

21 TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES INCIVILITÉS.

Le Maire, premier magistrat, appliquera la tolérance zéro et procédera à des rappels à la loi systématiques pour chaque incivilité. Il pourra procéder à des amendes.

22 EXPULSER LES DEALERS DES LOGEMENTS SOCIAUX.

Toute personne condamnée pour trafic de drogue fera systématiquement l'objet d'une procédure d'expulsion de son logement social.

23 SÉCURISER LA VILLE AVEC UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉCONOME EN ÉNERGIE.

Nous déploierons massivement une technologie LED et des détecteurs de présence pour garantir l'éclairage de chaque rue dès qu'un Grenoblois l'emprunte, assurant sécurité et sobriété énergétique.

24 ACCOMPAGNER ET SOUTENIR TOUTES LES VICTIMES.

Nous assurerons un soutien psychologique, matériel et un suivi personnalisé pour ne laisser aucune victime seule.

25 DÉVELOPPER LA PRÉVENTION DE PROXIMITÉ.

Nous agirons à la racine en collaboration avec les acteurs locaux et les établissements scolaires pour prévenir la bascule dans la délinquance.

26 LANCER UN GRAND PLAN CONTRE LES INCIVILITÉS.

Nous mobiliserons citoyens et associations dans un plan d'action ambitieux pour reconquérir l'espace public.

27 VERBALISER LES USAGES DANGEREUX DE LA VOIE PUBLIQUE.

Automobilistes, cyclistes ou trottinettes : verbalisation systématique de toute infraction menaçant l'intégrité physique des piétons et des plus vulnérables.

28 DÉPLOYER DES ÉQUIPES DE PRÉVENTION NOCTURNE.

Nous créerons une équipe dédiée aux addictions, aux risques d'agressions sexuelles et à la tranquillité publique pour sécuriser la nuit Grenobloise.

29 METTRE EN PLACE DES TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ÉDUCATIFS.

Nous responsabiliserons les jeunes auteurs de dégradations par des TIG utiles à la collectivité et à leur orientation professionnelle.

30 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES.

Nous renforcerons les dispositifs d'alerte et d'accompagnement des victimes.

PROPRETÉ DE LA VILLE

31 CRÉER UN SERVICE UNIQUE «SVP» (SALUBRITÉ-VOIRIE-PROPRETÉ).

Nous mettrons en place une gouvernance unique Ville-Métropole pour garantir une prise en compte immédiate et transparente de chaque signalement.

32 LANCER UN PLAN D'URGENCE (SALUBRITÉ-VOIRIE-PROPRETÉ).

Nous ciblerons en priorité les secteurs les plus dégradés avec des équipes d'intervention garanties 7 jours sur 7.

33 TERRITORIALISER LA PROPRETÉ AVEC DES AGENTS 100% POLYVALENTS.

Nous déploierons des agents polyvalents par quartier pour traiter immédiatement insalubrité et points noirs récurrents.

34 ENGAGER LA GUERRE CONTRE LES TAGS SAUVAGES.

Nous renforcerons l'équipe dédiée, travaillerons à l'identification des vandales, déposerons plainte systématiquement et appliquerons des amendes.

35 GARANTIR LA SUPPRESSION RAPIDE DES TAGS ET DÉPÔTS.

Nous nous engageons sur des délais d'intervention courts pour rompre avec la banalisation de la saleté, notamment sur les axes habités.

36 MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS DE NETTOYAGE.

Nous investirons dans une flotte éco-responsable et performante pour donner à nos agents les moyens de leur mission.

37 UTILISER LA VIDÉO POUR VERBALISER CEUX QUI DÉGRADENT.

Nous mobiliserons la vidéo-protection pour détecter et sanctionner les dépôts sauvages et les dégradations.

38 SANCTIONNER FERMEMENT LES INCIVILITÉS.

Nous combinerons prévention et sanctions, en développant des mesures alternatives comme les travaux d'intérêt général.

39 DÉPLOYER UNE PÉDAGOGIE CITOYENNE ET SOUTENIR LES INITIATIVES D'EMBELLISSEMENT.

Nous associerons écoles, bailleurs et commerçants pour faire de la propreté l'affaire de tous, et nous accompagnerons les projets des Unions de Quartier, des associations et des citoyens pour embellir la ville collectivement.

40 RÉORGANISER LA COLLECTE DES DÉCHETS ET LES POUBELLES.

Nous simplifierons le ramassage, simplifierons les horaires de dépôt, et augmenterons le nombre de poubelles de ville pour répondre aux besoins réels.

41 ÉLARGIR LES HORAIRES DES DÉCHETTERIES ET RESSOURCERIES.

Nous ouvrirons ces structures y compris le dimanche pour faciliter le tri, la récupération, le réemploi et lutter contre les dépôts sauvages.

42 RÉGULER LA POPULATION DE RATS DANS LA VILLE.

Nous agirons à court terme par une campagne de dératisation pour ramener la population de nuisibles à un niveau normal, puis la réduire à moyen et long terme grâce à une ville propre.

43 REDÉVELOPPER UN RÉSEAU DE TOILETTES PUBLIQUES.

Nous installerons des sanitaires accessibles et entretenus partout dans la ville.

AXE 2 : RETROUVER LA DOUCEUR DE VIVRE

La qualité de vie à Grenoble s'est détériorée. L'urbanisation forcée a bétonné nos quartiers, au détriment de la qualité de vie. Se déplacer est devenu un parcours du combattant : congestion, suppression du stationnement et stagnation des transports en commun.

Les commerces de proximité ferment, avec une vacance commerciale qui a doublé en 10 ans. Nous perdons chaque

année des habitants, et nous comptons désormais le record de plus de 6 600 logements vides !

Nous voulons enrayer cette spirale et retrouver la douceur de vivre. En réconciliant déplacements facilités, vitalité économique avec une politique de logement et d'urbanisme respectueuse des habitants, nous rendrons Grenoble à nouveau attractive et agréable pour tous..

DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉS

44 INVESTIR MASSIVEMENT DANS UN «PLAN PIÉTONS».

Nous sécuriserons les trottoirs, adapterons la signalétique et rénoverons les voiries accidentogènes pour protéger les piétons.

45 DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN.

Nous améliorerons fréquence, régularité et qualité de service à l'échelle de la région grenobloise, en associant les communes et les habitants. En concertation avec le syndicat des transports, nous étudierons la question des tarifs trop élevés pour les trajets courts des Grenoblois.

46 SÉCURISER TOUTES LES MOBILITÉS.

Nous réduirons les conflits d'usage en matérialisant clairement la séparation entre piétons, cycles et véhicules par des aménagements adaptés, de l'information préventive, et une politique de verbalisation pour faire respecter les règles.

47 SORTIR DE LA ZFE PUNITIVE ET INJUSTE.

Nous acterons la sortie de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) d'ici le 1er juillet 2026. Nous mettrons fin à ce dispositif d'exclusion sociale, qui pénalise principalement les travailleurs et les familles modestes sans réel gain pour l'environnement.

48 RENDRE LE VÉLO ACCESSIBLE À TOUS.

Nous poursuivrons les aides à l'achat de VAE (Vélo à Assistance Électrique) et développerons les prêts de vélos pour les jeunes de 18-25 ans.

49 FLUIDIFIER LA CIRCULATION SANS OPPOSER LES USAGES.

Nous garantirons l'accès à leur domicile 24h/24 aux riverains et faciliterons l'accès aux commerces, services et PMR.

50 CRÉER UNE ZONE DE RENCONTRE APAISÉE À NOTRE-DAME / SAINTE-CLAIRE.

Après une réelle concertation des habitants, usagers et commerçants, nous mettrons en place une zone de rencontre avec horaires adaptés pour concilier apaisement du quartier et activité commerciale.

51 SAUVEGARDER LE STATIONNEMENT PLACE DE METZ.

Nous maintiendrons une trentaine de places pour préserver l'activité du quartier.

52 ENFOUIR LE PARKING DE LA PLACE VAUCANSON.

Nous transformerons le parking de surface en ouvrage souterrain pour libérer l'espace et le transformer en jardin public.

53 MAINTENIR LE DOUBLE SENS DU COURS BERRIAT.

Nous suivrons le projet des Unions de Quartiers conciliant piste cyclable et double sens de circulation entre la voie de chemin de fer et le Cours Jean Jaurès.

54 SAUVEGARDER LE STATIONNEMENT AVENUE JEANNE D'ARC.

Nous préserverons les places de stationnement entre la rue Claude Genin et la Place du marché.

55 RÉTABLIR LE STATIONNEMENT PLACE DOCTEUR GIRARD

Nous relancerons le stationnement supprimé inutilement pour soutenir les commerces locaux, les riverains et l'accès au cimetière.

56 REVOIR L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE WASHINGTON EN LIEN AVEC LES HABITANTS.

Nous mettrons fin au mépris affiché par la municipalité sortante envers les riverains de l'avenue de Washington en adoptant leur idée de projet d'aménagement, avec du stationnement en épi pour faire face aux besoins du secteur.

57 RELANCER LE PROJET DE PASSERELLE PIÉTONNE ESPLANADE / JEAN MACÉ.

Nous réaliserons enfin cette passerelle piétonne et cyclable pour relier l'esplanade à Jean Macé et ainsi désenclaver ces quartiers, prévue dans le Plan de Déplacements Urbains adopté en 2019, jamais réalisée.

58 DÉVELOPPER L'AUTOPARTAGE ET LE COVOITURAGE.

Nous faciliterons l'adoption de ces usages partagés dans toute la métropole.

59 ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES BORNES ÉLECTRIQUES.

Nous accélérerons la transition du parc automobile particulier et professionnel par une densification du maillage des bornes de recharge.

60 EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES MOBILITÉS (TÉLÉPHÉRIQUE).

Nous étudierons sérieusement les solutions innovantes, comme le transport par câble interurbain ou vers les massifs, lorsqu'elles répondent à un besoin réel.

61 CRÉER DES PARKINGS-RELAIS AUX ENTRÉES DE VILLE.

Nous lancerons les études pour des parkings à l'Esplanade, à Alpexpo, au Rondau et à l'entrée de ville côté La Tronche pour capter les flux pendulaires et permettre de pénétrer dans Grenoble par des modes de déplacement doux.

62 RELANCER LE PROJET DE RER MÉTROPOLITAIN.

Nous porterons auprès de l'État et de la Région ce projet, structuré autour des lignes ferroviaires existantes, pour désengorger l'agglomération et lutter contre la pollution de l'air.

63 CRÉER UNE APPLICATION UNIQUE DE MOBILITÉ.

Nous lancerons une application unique permettant de choisir son parcours et son mode de transport selon ses critères (coût, temps, empreinte écologique) avec une logique de tarification unique au temps d'usage quel que soit le mode utilisé (trottinettes ou vélo en libre-service, transports en commun...).

COMMERCE ET ARTISANAT

64 GARANTIR DES RUES COMMERÇANTES PROPRES ET SÛRES.

Nous déploierons des brigades de propreté et de police municipale spécifiques aux heures d'ouverture dans les artères commerçantes, avec un engagement d'effacement des tags sous 24h sur les façades.

65 INSTAURER LA GRATUITÉ DU STATIONNEMENT DE 12H À 14H.

Pour faire revenir les clients qui ont fui vers les centres commerciaux (où le parking est gratuit), nous instaurerons la gratuité entre 12h et 14h, supprimerons les zones rouges, et réétudierons la politique de tarification du stationnement.

66 STOPPER LES SUPPRESSIONS DE STATIONNEMENT.

En lien avec nos engagements pour les mobilités, nous stopperons net la suppression idéologique des places pour garantir la survie des commerces qui dépendent d'une clientèle extérieure à la ville, nous développerons les parkings-relais en entrée de ville.

67 FACILITER LES INTERVENTIONS DES ARTISANS À GRENOBLE.

Nous proposerons un abonnement à tarif réduit dédié aux artisans qui sont amenés à intervenir en ville.

68 GELER LES EXTENSIONS DE ZONES COMMERCIALES PÉRIPHÉRIQUES.

Nous défendrons à la Métropole un moratoire immédiat sur l'extension des zones commerciales périphériques (Neyrpic, Grand'Place) pour cesser de vider le centre-ville des commerces qui l'animent.

69 INDEMNISER AUTOMATIQUEMENT LES COMMERCES EN CAS DE TRAVAUX.

Finis les faillites dues aux chantiers interminables : nous créerons un fonds d'indemnisation rapide et simplifierons les dossiers pour compenser les pertes d'exploitation dès le premier mois de travaux.

70 LUTTER CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE.

Nous utiliserons la foncière métropolitaine chaque fois que nécessaire pour limiter la vacance commerciale.

71 RESTAURER LE DIALOGUE AVEC UNE INSTANCE DÉDIÉE AU COMMERCE.

Nous créerons une instance permanente du commerce pour consulter les commerçants, avec un budget propre pour l'animation et un droit de regard sur les aménagements de voirie impactant l'activité.

72 FAVORISER LES BOUTIQUES À L'ESSAI ET L'ARTISANAT.

Nous mettrons à disposition des locaux vacants pour des baux précaires (3 à 6 mois) afin de permettre à de jeunes créateurs ou artisans de tester leur concept sans risque financier majeur.

73 SOUTENIR L'IMPLANTATION DE « HALLES GOURMANDES » EN LIEN AVEC LES MARCHÉS.

Nous lancerons l'étude pour la création de halles alimentaires couvertes (type « Halles de Lyon » à échelle de quartier) pour valoriser les produits locaux, les circuits-courts, créer de la convivialité et structurer la vie de quartier.

74 LANCER UN SERVICE DE LIVRAISON « DERNIER KILOMÈTRE » MUTUALISÉ.

Nous soutiendrons la création d'une plateforme logistique urbaine décarbonée (vélos-cargos) pour permettre aux petits commerçants Grenoblois de lutter à armes égales avec Amazon et la grande distribution.

LOGEMENTS

75 BLOQUER LA FISCALITÉ ET LEVER LES FREINS À LA PROPRIÉTÉ.

Nous gèlerons la taxe foncière et amonçerons une baisse en fin de mandat si nos mesures d'économies le permettent, nous supprimerons le permis de louer et cesserons les préemptions sauvages.

76 REVALORISER LA VALEUR DES BIENS.

Nous redonnerons de la valeur aux biens grâce à une politique globale d'attractivité (propreté, sécurité, vitalité commerciale). La seule élection d'une municipalité de rupture devrait dès mars 2026 entraîner une revalorisation de la valeur des biens par anticipation de la hausse, laquelle se poursuivra pendant le mandat afin que Grenoble retrouve la moyenne des villes comparables.

77 LANCER UN CONTRAT D'ACCESSION POPULAIRE À LA PROPRIÉTÉ.

Nous permettrons aux locataires du parc social de devenir progressivement propriétaires pour favoriser leur parcours résidentiel et la promotion sociale pour tous, via un Contrat d'Engagement pour l'Accession Populaire.

78 RÉÉQUILIBRER LA VILLE POUR RECONSTRUIRE UNE VRAIE MIXITÉ.

Nous stopperons la ghettoïsation en arrêtant la concentration de logements sociaux et en développant un parc intermédiaire accessible.

79 REFONDER LES ORGANISMES DE LOGEMENT (ACTIS / GRENOBLE-HABITAT).

Nous réformerons la gouvernance des bailleurs publics pour recréer un lien de proximité avec les locataires, investir dans la rénovation et réduire la fiscalité qui pèse sur les loyers sociaux.

80 ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION THERMIQUE.

Nous développerons et simplifierons le dispositif «Mur Mun» pour la rénovation du parc privé ancien et la réduction de la facture énergétique des ménages, en ciblant en priorité les copropriétés dégradées et en mobilisant les financements de l'État, de l'ANAH, de la Métropole et de l'Europe.

81 CRÉER UN GUICHET UNIQUE DE VEILLE SOCIALE (GUVS).

Nous coordonnerons au quotidien les acteurs du logement pour repérer les urgences, éviter les ruptures d'hébergement, assurer un suivi continu des personnes vulnérables et orienter rapidement vers les solutions adaptées.

82 OUVRIR DES LOGEMENTS PASSERELLES D'URGENCE.

Nous transformerons des locaux municipaux vacants en logements temporaires (3-12 mois), destinés aux familles en transition, jeunes majeurs ou personnes sortant d'hébergement d'urgence, avec accompagnement social renforcé vers un logement stable.

83 CONSTRUIRE UN VILLAGE DE LA SOLIDARITÉ SÉCURISÉ.

Nous créerons un village modulaire digne pour les femmes et familles en détresse, encadré 24h/24 avec accompagnement psychologique, social et juridique, et transition organisée vers un logement durable.

84 PRÉVENIR LES EXPULSIONS PAR UNE MÉDIATION PRÉCOCE.

Nous interviendrons en amont auprès des ménages fragiles, notamment les familles monoparentales et les jeunes majeurs, pour éviter la perte du logement.

85 ORGANISER LE PARCOURS VERS LE LOGEMENT PÉRENNE.

Nous assurerons la sortie de l'urgence grâce à un accompagnement médico-social renforcé (CHU, psychiatrie, CSAPA, CHR, associations).

URBANISME APAISÉ ET AMÉNAGEMENTS

86 METTRE FIN À LA BÉTONISATION NON-MAÎTRISÉE.

Nous privilégierons la réhabilitation du bâti existant et une densification modérée, dès lors qu'elle respecte les usages, les paysages et la qualité de vie. Pour cela, nous engagerons la révision du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) dès le début du mandat.

87 RÉEXAMINER LES PROJETS D'URBANISME NON ENGAGÉS.

Nous vérifierons leur cohérence avec le nouveau projet urbain municipal, leur impact social et environnemental et leur compatibilité avec les capacités réelles des quartiers.

88 ADOPTER UN PROJET D'URBANISME MUNICIPAL CLAIR ET LISIBLE.

Nous définirons clairement où l'on construit, où l'on ne construit plus, où l'on végétalise et comment chaque quartier évolue, en définissant des objectifs clairs plutôt que d'imposer la manière de faire. Nous conditionnerons tout nouveau projet urbain à une évaluation transparente de ses impacts réels.

89 CONSTRUIRE UNE VILLE DOUCE ET ATTRACTIVE.

Notre objectif sera de concilier mobilités équilibrées, vitalité des commerces et services de proximité, verdissement de la ville et mise en œuvre d'un plan environnemental opérationnel face aux défis climatiques.

90 ASSOCIER RÉELLEMENT LA POPULATION CONCERNÉE AUX DÉCISIONS D'URBANISME.

Nous organiserons des consultations en amont des projets, dans un cadre clair et décisionnel, pour sortir des aménagements subis et restaurer la confiance.

91 GARANTIR DES RUES SCOLAIRES APAISÉES ET SÉCURISÉES.

Elles intégreront les accès des habitants et commerces 24h/24, et seront interdites à la circulation automobile uniquement aux heures d'entrée et de sortie des écoles, afin de protéger les enfants et les familles, améliorer la qualité de l'air et préserver le stationnement du quartier hors de ces temps.

92 GÉNÉRALISER UNE "VILLE 30" HORS GRANDS AXES STRUCTURANTS.

Nous renforcerons en particulier la sécurisation autour des établissements scolaires et équipements accueillant des enfants, pour apaiser la circulation et réduire l'accidentologie.

93 REVALORISER ET DIVERSIFIER LES REZ-DE-VILLE.

Nous protégerons les secteurs commerciaux stratégiques, et nous diversifierons les usages (services, associations, tiers-lieux) en ne créant pas systématiquement des locaux commerciaux dans les nouveaux projets immobiliers afin de lutter activement contre la vacance.

94 DÉPLOYER UN "PLAN FRAICHEUR" POUR LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR.

Nous fixerons des objectifs clairs de végétalisation et d'ombrage de la ville avec l'objectif de neutralité carbone en 2050, en priorisant les cours d'écoles, les places minérales, les équipements publics et les rues les plus exposées.

95 FAIRE DE GRENOBLE UNE VILLE D'EAU.

Nous développerons les fontaines, les noues paysagères, les jardins de pluie et les espaces capables d'absorber et de stocker l'eau, pour limiter les ruissellements et renforcer la résilience climatique.

96 REVOIR LE PROJET DE LAC DE LA VILLENEUVE.

Nous organiserons la consultation des habitants de la Villeneuve pour réétudier le projet de lac baignable afin qu'il corresponde aux attentes du quartier.

97 ENCOURAGER LES CONSTRUCTIONS QUALITATIVES.

Dans le respect des réglementations en vigueur et avec comme premier souci la qualité de vie des habitants, nous favoriserons les matériaux biosourcés, les structures à ossature bois et les procédés bas carbone.

AXE 3 : PRENDRE SOIN DE CHACUN

Grenoble a rompu sa promesse de solidarité. Dernière des discours, la réalité est celle d'un abandon des plus vulnérables. La santé publique recule dangereusement, avec un nombre de médecins par habitant inférieur à toutes les moyennes. Nos aînés et les personnes en situation de handicap se heurtent à une ville devenue hostile : trottoirs dé-

98 MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE MAISONS DE VILLE ET LOGEMENTS COLLECTIFS.

Nous préserverons ainsi la diversité des formes urbaines, l'échelle humaine des quartiers et la qualité du cadre de vie pour tous.

gradés, accessibilité en panne, tarifs de transports prohibitifs... La précarité, elle, explose : un ménage sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et des centaines de familles sont à la rue. La municipalité n'a pas le droit de fermer les yeux. Nous avons le devoir de ne plus laisser personne au bord du chemin.

102 SÉCURISER LES CABINETS ET LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

Nous déploierons vidéoprotection, éclairage et dispositifs d'alerte reliés à la police municipale pour une intervention en moins de 5 minutes en cas d'agressions ou menaces.

103 SAUVEGARDER LA CLINIQUE MUTUALISTE.

Nous engagerons toutes les actions nécessaires avec le personnel et les acteurs de la Clinique Mutualiste afin de la maintenir en tant qu'établissement à but non lucratif, préserver l'accès aux soins des Grenoblois, et assurer sa séparation définitive avec le groupe AVEC. Nous étudierons les possibilités de création de stationnement sur les terrains à proximité de la clinique.

104 RENFORCER LA MÉDECINE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.

Nous déploierons des cabinets partagés public-privé à Villeneuve, Mistral et Teisseire, en coopération avec la faculté de médecine et les associations locales.

105 ATTIRER LES JEUNES DIPLÔMÉS.

Nous organiserons des échanges réguliers entre élus, internes et Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), et nous créerons des espaces de coworking médical, ouverts à la téléconsultation et aux innovations.

106 ADAPTER LES CENTRES DE SANTÉ MUNICIPAUX AUX BESOINS.

Nous soutiendrons les centres existants, en assurant des soins accessibles sans reste à charge, et nous viserons l'objectif d'un médecin traitant par Grenoblois en commençant par transformer l'ancien EHPAD Narvik (secteur 2) en centre de santé.

107 CRÉER DES PERMANENCES «SANTÉ MENTALE ET DROITS».

Nous intégrerons dans les centres de santé des consultations psychiatriques, notamment pour les jeunes, et un accompagnement administratif complet (AME, Complémentaire Santé Solidaire) pour lutter contre le renoncement aux soins.

108 DÉPLOYER LE «BUS SANTÉ GRENOBLE».

Nous lancerons une unité de médecine mobile pour le dépistage, la vaccination, le suivi de grossesse et la prévention des addictions dans les quartiers éloignés de l'offre de soins.

109 INSTALLER DES PARCOURS «BIEN-ÊTRE ET SANTÉ».

Nous aménagerons dans les espaces vides des équipements accessibles à tous (seniors, personnes en situation de handicap...) et des ateliers (activité physique adaptée, méditation, gym douce) animés par les clubs sportifs.

110 OPTIMISER LES PARCOURS DE SOINS VILLE-HÔPITAL.

Nous coordonnerons le réseau libéral et hospitalier pour fluidifier la prise en charge des patients.

111 SIGNER UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AMBITIEUX.

Nous fixerons avec l'ARS des priorités adaptées aux besoins de chaque quartier et garantirons les financements nécessaires en associant tous les acteurs.

112 RENFORCER LE SERVICE SANTÉ SCOLAIRE.

Nous agirons pour la santé et la prévention dès l'école avec des actions spécifiques sur la nutrition, la santé mentale, les addictions et l'éducation à la sexualité.

113 STRUCTURER LE RÉSEAU DE L'ALIMENTATION DURABLE.

Nous favoriserons les circuits courts et l'accessibilité alimentaire pour tous par une mise en lien des acteurs.

114 INTÉGRER LA SANTÉ DANS L'HABITAT INDIGNE.

Nous intégrerons la santé dans toutes les décisions municipales, particulièrement en matière de logement, où de nombreux logements sociaux dépendant des élus municipaux et métropolitains sont dans un tel état d'insalubrité que la santé des locataires est menacée.

SANTÉ

99 FACILITER L'INSTALLATION DES MÉDECINS LIBÉRAUX.

Nous entretiendrons un dialogue constant pour recenser les besoins des professionnels de santé libéraux et mettrons à disposition des locaux municipaux vacants.

100 MOBILISER LE FONCIER VACANT POUR LA SANTÉ.

Nous préempterons et transformerons des locaux intéressants en cabinets, maisons de santé, permanences infirmières, à des tarifs préférentiels avec mise en réseau dans une carte des soins de proximité.

101 GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ ET LE STATIONNEMENT MÉDICAL.

Nous leverons les obstacles urbanistiques et réserverons des places gratuites pour les professionnels et patients vulnérables à proximité des cabinets, et nous mettrons en place un droit de stationnement réservé aux soignants (médecins, sages-femmes, infirmières) en visites à domicile.

AÎNÉS, AIDANTS ET LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

115 MULTIPLIER LES PARCOURS GÉRONTOLOGIQUES DE PROXIMITÉ.

Nous mettrons en réseau tous les services (accueils de jour, services d'aide à domicile, services de soins infirmiers, résidences autonomes, EHPAD, maisons de santé, services de soins libéraux et dispositifs d'accompagnement administratif et médico-social) pour faciliter le maintien à domicile, dans le respect de l'espace de vie des aînés et de leurs aidants.

116 DÉVELOPPER LES BÉGUINAGES ET L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL.

Nous diversifierons l'offre de logement avec des béguinages modernes (ensembles de logements adaptés, à taille humaine) pour favoriser l'autonomie et le lien social par une cohabitation intergénérationnelle.

117 DYNAMISER LE RÉSEAU DES ESPACES SENIORS.

Nous renforcerons l'offre pour favoriser lien social, culture et bien-être dans chaque quartier.

118 CRÉER UN SERVICE CIVIQUE «SENIORS ET HANDICAP».

Nous renforcerons l'offre existante pour orienter l'engagement des jeunes vers l'accompagnement de nos aînés et des personnes en situation de handicap, tourné notamment vers la lutte contre l'isolement, le portage des courses et l'aide à la montée.

119 CRÉER DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE.

Nous multiplierons les lieux collectifs inclusifs (cafés-rencontres, espaces intergénérationnels) pour lutter contre l'isolement et créer de nouvelles solidarités.

120 COORDONNER L'ACTION SOCIALE VILLE-DÉPARTEMENT-MÉTROPOLE.

Nous rendrons le système d'aide plus lisible et efficace pour les familles.

121 SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DES AÎNÉS.

Nous rétablirons l'entretien abandonné des trottoirs et l'éclairage pour leur sécurité et pour favoriser l'accès aux services de proximité.

123 ÉQUIPER 100% DES FEUX TRICOLORS DE SIGNAUX SONORES.

Nous nous mettrons en conformité totale avec la loi pour la sécurité des malvoyants.

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

122 ATTEINDRE 100% D'ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ICI 2033.

Nous créerons un fonds dédié véritablement sanctuarisé pour rendre tous les bâtiments municipaux accessibles (accessibilité PMR, mais aussi handicap sensoriel et cognitif, accessibilité numérique).

124 CRÉER DES ITINÉRAIRES URBAINS ADAPTÉS ET SIGNALÉS.

Nous faciliterons les déplacements automobiles grâce à des parcours identifiés.

125 CRÉER UN CONSEIL LOCAL DE L'ACCESSIBILITÉ.

Nous co-construirons la politique d'accessibilité avec les associations et les habitants concernés dans cet espace davantage ouvert et décisionnel qu'une simple commission.

126 METTRE EN PLACE UN OFFICE MUNICIPAL UNIQUE DU HANDICAP.

Nous créerons un guichet unique, physique et numérique, pour informer, orienter et accompagner les personnes en situation de handicap ainsi que leurs familles dans leurs démarches en lien avec les autres acteurs (métropole, département, etc.).

127 ACCOMPAGNER ADMINISTRATIVEMENT LES AIDANTS.

Nous seconderons les familles dans la complexité des dossiers administratifs.

128 GARANTIR UN ACCUEIL SCOLAIRE RÉELLEMENT INCLUSIF.

Nous engagerons du personnel d'animation supplémentaire formé et à plein temps, consacré à l'accompagnement et au soutien des enfants durant la journée d'école, en proposant un temps d'accueil de cantine dédié aux enfants avec troubles de neurodéveloppement ainsi que l'aménagement de salles sensorielles de retour au calme dans toutes les écoles pour garantir une équité d'accueil pour tous les enfants dans le respect de leurs particularités.

129 SÉCURISER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS ET PMR.

Nous renforcerons la mobilité, la sécurité et l'accessibilité piétonne par un plan global dédié aux cheminements PMR et piétons en situation de handicap divers : sécurisation des traversées, adaptation des aménagements liés aux mobilités douces, trottoirs propres, entretenus et praticables pour tous, garantie du respect des zones piétonnes et des accès sécurisés aux écoles grâce à la police municipale.

130 ADAPTER LE NOMBRE DE PLACES PMR AUX BESOINS.

Nous reverrons la carte de répartition du stationnement PMR en fonction des besoins de chaque quartier.

131 PRIORISER LES RÉPARATIONS D'ACCESSIBILITÉ DANS LE SOCIAL.

Nous interviendrons et investirons en urgence pour faire face aux situations d'urgence dans le parc social public (pannes d'ascenseur, logement devenu inadapté...).

132 DÉVELOPPER L'HABITAT PARTAGÉ EN SEMI-AUTONOMIE.

Nous soutiendrons la création de logements adaptés pour l'autonomie des adultes en situation de handicap, en collaboration avec les associations et les collectivités locales.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

133 ÉTENDRE L'ACCUEIL DE LA HALTE DE NUIT 365J/AN.

Nous garantirons un accueil digne toute l'année, en élargissant le champ des publics accueillis, pour compléter les dispositifs actuels.

134 RENFORCER L'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES.

Nous augmenterons les places réservées dans le dispositif 115 et assurons un accompagnement global (psychologique, juridique, social).

135 OUVRIR UN CENTRE D'ACCUEIL MUNICIPAL D'HYGIÈNE ET SOINS.

Nous proposerons un accès aux soins, à l'hygiène, à l'écoute sociale et à l'insertion vers les droits dans un lieu unique.

136 DÉVELOPPER DES POINTS ACCUEIL SANTÉ SOLIDARITÉ.

Nous multiplierons les points de contact de proximité pour les rendre plus accessibles aux publics les plus fragiles.

137 RENFORCER LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ.

Nous mobiliserons le CCAS et le service de santé scolaire pour répondre à l'explosion des besoins en santé mentale.

138 ÉLARGIR L'ACCÈS AUX DOUCHES MUNICIPALES.

Nous ouvrirons les douches le week-end pour garantir la dignité de chacun.

139 CRÉER UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS).

Nous mutualiserons les compétences à l'échelle métropolitaine pour être plus efficaces contre l'exclusion.

140 INSTAURER UN CONSEIL LOCAL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ.

Nous associerons tous les acteurs de terrain et institutions pour piloter l'action sociale de la ville.

141 FAIRE DES MAISONS DES HABITANTS DES LIEUX D'INCLUSION.

Nous y développerons des cafés-rencontres et des espaces intergénérationnels pour briser l'isolement social et créer de nouvelles solidarités.

142 LANCER UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE SOLIDARITÉ.

Avec cet outil inédit, nous connecterons bénévoles et personnes dans le besoin pour faciliter l'entraide (cours, soutien scolaire, lien social..).

143 OUVRIR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS.

Nous faciliterons l'accès aux spectacles et musées pour les publics isolés ou précaires grâce à des partenariats avec les acteurs municipaux et associatifs.

144 INSTITUTIONNALISER LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ.

Nous soutiendrons le « Noël de la Rue » et ferons de la Journée mondiale du refus de la misère un événement majeur pour mettre à l'honneur les bénévoles et les innovations sociales.

145 ÉVALUER L'EFFICACITÉ RÉELLE DE L'ACTION SOCIALE.

Nous passerons à une culture du résultat avec, chaque année, un bilan public de l'efficacité des actions municipales à partir d'indicateurs précis pour s'assurer que la précarité recule vraiment.

AXE 4 : BÂTIR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Grenoble est en panne d'avenir. Pour les familles, le parcours du combattant commence dès la naissance avec une pénurie de places en crèche et de fortes inégalités territoriales. À l'école, une offre périscolaire difficilement lisible et contrainte peine à corriger les disparités sociales. Notre jeunesse, elle, est livrée à elle-même : précarité grandissante, crise du logement et isolement

sont devenus le quotidien de trop d'étudiants. Pire, par dogmatisme, la municipalité a tourné le dos à l'écosystème université, innovation et emploi qui fait notre excellence. Nous voulons rétablir une continuité éducative d'excellence, de la naissance à l'emploi, et refaire de Grenoble une ville qui prenne soin de ceux qui définiront son avenir.

PETITE ENFANCE

146 CRÉER LA MAISON DE LA PARENTALITÉ ET DES 1000 PREMIERS JOURS.

Nous offrirons un lieu ressource gratuit (écoute, prévention, ateliers thématiques, cafés-parents, rendez-vous individuels, ressources contre l'hyper-exposition aux écrans, soutien aux parents isolés) pour soutenir toutes les familles.

147 LANCER UN PÔLE D'EXCELLENCE DE FORMATION PETITE ENFANCE.

Nous créerons avec la Région un centre unique de formation initiale, de formation continue et d'innovation pédagogique, appuyées sur les neurosciences et le développement du jeune enfant, afin de renforcer l'attractivité et la qualité des pratiques professionnelles.

148 AUGMENTER ET DIVERSIFIER LES CAPACITÉS D'ACCUEIL.

Nous créerons de nouvelles places, rénovons les structures existantes et diversifions l'offre (crèches inter-entreprises, MAM), avec une priorité donnée aux quartiers sous-dotés, et des réponses aux situations de handicap, aux parcours atypiques, aux familles en difficultés afin d'assurer une meilleure inclusion de tous.

149 METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE D'INSCRIPTION UNIFIÉ.

Nous simplifierons la vie des parents avec un seul point d'entrée pour tous les modes de garde (crèches municipales, associatives, privées et parentales), pour accompagner chaque famille de l'inscription à l'accueil effectif.

150 ADAPTER LA VILLE ET LES AIRES DE JEUX AUX TOUT-PETITS.

Nous moderniserons les aires de jeux existantes et amènerons de nouvelles aires adaptées pour qu'elles soient accueillantes et sûres pour les jeunes enfants.

151 AMÉLIORER LE SUIVI DES FAMILLES PAR UNE COOPÉRATION RENFORCÉE.

Nous coordonnerons Ville, Métropole, PMI, CAF et associations afin d'assurer un suivi continu, des réponses rapides et une prise en charge cohérente, notamment pour les situations sensibles.

152 INVESTIR DANS LES MOYENS HUMAINS ET LA QUALITÉ D'ACCUEIL.

Nous renforcerons les moyens humains, en garantissant les remplacements dans les crèches pour assurer un accueil stable et de qualité, en soutenant durablement les équipes grâce à un plan d'attractivité et de prévention de l'épuisement professionnel, et en faisant la promotion de la culture en famille dès le plus jeune âge à travers des événements, des lectures et des ateliers partagés.

ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

153 GARANTIR À 100% DES ENFANTS UNE ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE.

Nous passerons un contrat avec l'ensemble des associations sportives et culturelles pour permettre une activité à chaque enfant et faire du périscolaire un temps d'éveil et de réussite en garantissant la diversité de l'offre. Ils pourront ensuite poursuivre cette activité au sein de la structure associative hors période scolaire.

154 UNIFIER L'ACTION ÉDUCATIVE AVEC DES ASSISES DE L'ÉDUCATION.

Nous co-construirons le projet éducatif 2026-2033 avec tous les acteurs (école, périscolaire, prévention, associations, parents) pour définir une stratégie commune et traiter notamment de la question des rythmes scolaires.

155 GARANTIR UN LIEU POUR GRANDIR DANS CHAQUE QUARTIER.

Nous sécuriserons durablement les MJC, les maisons des habitants que nous ouvrirons aussi à l'enfance, et les associations pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle d'accueil, d'animation et de prévention.

156 OUVRIR CHAQUE QUARTIER AUX ENFANTS

Nous ouvrirons à des activités une cour d'école par quartier en soirée et le week-end.

157 DÉVELOPPER L'ÉVEIL SCIENTIFIQUE DÈS L'ENFANCE.

Nous développerons les parcours d'éveil scientifique en partenariat avec le CEA, Minatec, le CCSTI et les acteurs de la recherche, et lancerons un programme « Filles & Sciences » pour ouvrir les vocations et lutter contre les stéréotypes dès le primaire.

158 MOBILISER UNE « RÉSERVE ÉDUCATIVE » POUR LE SOUTIEN SCOLAIRE.

Nous créerons un réseau de bénévoles formés — enseignants volontaires, parents, étudiants, retraités — pour renforcer l'aide aux devoirs et les actions de soutien scolaire.

159 RENFORCER LA SANTÉ SCOLAIRE ET LA PRÉVENTION.

Nous renforcerons le service de santé scolaire afin de développer les dépistages précoces pour mieux repérer et accompagner les enfants en situation à risque.

160 PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DANS L'ESPACE PUBLIC.

Nous agirons pour une présence commune des filles et des garçons dans les équipements sportifs, les loisirs, l'espace public, et lutterons avec nos moyens contre les freins à leur participation.

161 GARANTIR QU'AUCUN ENFANT NE COMMENCERA LA JOURNÉE LE VENTRE VIDE.

Nous mettrons en place la collation gratuite pour les enfants le matin et renforcerons le repérage de la précarité alimentaire avec l'école, le CCAS et les associations.

162 FAIRE VIVRE UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Nous formerons les citoyens de demain à l'apprentissage du civisme, de l'empathie et de la responsabilité grâce à un Conseil Municipal des Enfants avec représentation par groupe scolaire.

JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE

163 REDÉPLOYER 1000 LOGEMENTS VACANTS POUR LES JEUNES.

Nous mobiliserons le parc social vacant pour proposer colocations, résidences temporaires (stages, alternances) et logements adaptés aux étudiants et jeunes actifs.

164 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE.

Nous soutiendrons les épiceries solidaires et les initiatives type Agonaé.

165 SOUTENIR L'INNOVATION ET L'ENTREPRENARIAT JEUNE.

Nous ouvrirons des tiers-lieux jeunesse dédiés à l'innovation et aux projets entrepreneuriaux, en partenariat avec Pépite OZER.

166 DÉVELOPPER LES JOBS ÉTUDIANTS MUNICIPAUX.

Nous structurerons et élargirons les jobs étudiants municipaux dans la culture, le sport, l'événementiel et la médiation.

167 CRÉER UN CONTINUUM FORMATION-ENTREPRISE POUR L'EMPLOI.

Avec l'Université, nous lancerons des formations qualifiantes courtes à destination des jeunes éloignés de l'emploi, pour des entreprises qui ont un besoin d'embauche immédiat.

168 OUVRIR DES ESPACES DE TRAVAIL ET DE CRÉATION.

Nous garantirons des lieux de travail (bibliothèques) accessibles le soir et nous transformerons des équipements sous-utilisés en espaces vivants ouverts en soirée — salles de répétition, ateliers et lieux de travail accessibles à prix symbolique.

169 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES SERVICES JEUNESSE.

Nous coordonnerons les acteurs dédiés à l'orientation, l'emploi, le logement, la santé mentale, la mobilité, les projets, le coworking et la culture afin de décupler leur efficacité et d'obtenir de meilleurs résultats pour les jeunes.

170 SÉCURISER LES TRAJETS ET LA VIE NOCTURNE ÉTUDIANTE.

Nous renforcerons l'éclairage des pistes cyclables campus-centre et développerons la médiation et les retours sécurisés en soirée.

171 RENDRE LA CULTURE ET LE SPORT RÉELLEMENT ACCESSIBLES.

Nous développerons des dispositifs permettant l'accès des jeunes à la culture et au sport en contrepartie d'engagements au service de causes d'intérêt général. Nous accompagnerons des résidences artistiques étudiantes dans les équipements de quartier. Et nous ouvrirons davantage de créneaux de sports libres et pour les personnes vulnérables et en situation de handicap.

172 ADAPTER LA COMMUNICATION AUX JEUNES.

Nous développerons la présence de la collectivité sur les réseaux sociaux, et des applications permettant aux jeunes d'avoir un accès facile à toutes les potentialités de la ville.

UNIVERSITÉ, INNOVATION ET ÉCONOMIE

173 RECRÉER LE «TRIPTYQUE» VILLE-RECHERCHE-ÉCONOMIE.

Nous mettrons fin au travail en silos en instituant un Conseil de la Stratégie Territoriale permanent réunissant le Maire, le Président de la Métropole et les dirigeants des grands établissements (UGA, CEA, CNRS, ESRF...) pour répondre aux besoins du territoire, définir des filières d'avenir communes, structurer une cellule de veille pour identifier les futurs projets industriels et de recherche internationaux.

174 CONNECTER UN PUBLIC ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI AUX ENTREPRISES.

Nous ne voulons plus d'une métropole à deux vitesses. En lien avec l'Université, nous créerons des ponts en développant des formations qualifiantes courtes à destination des publics éloignés de l'emploi, notamment les jeunes, pour des entreprises de l'écosystème Grenoblois qui ont un besoin d'embauche immédiat.

175 FAIRE DE LA VILLE UN LABORATOIRE D'EXPÉRIMENTATION.

La Ville deviendra le premier partenaire de nos startups et laboratoires. Nous ouvrirons le patrimoine public (équipements, réseaux, éclairage) pour tester grandeur nature les innovations locales.

176 VISER L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE PAR L'INNOVATION.

Nous soutiendrons les initiatives qui ont pour objectif de sécuriser notre approvisionnement, décarboner l'industrie locale et gérer nos déchets, pour faire de Grenoble le pilote mondial de nouvelles technologies.

177 LANCER LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE (CIME).

Nous porterons ce projet phare pour faire de Grenoble la capitale mondiale de la transition en montagne quatre saisons. Ce lieu totem sera une vitrine scientifique et touristique, éventuellement connectée à nos massifs par un transport par câble innovant.

178 DÉVELOPPER UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE «SILVER ÉCONOMIE».

Nous utiliserons notre écosystème (santé, domotique, services à la personne) pour créer des emplois durables au service de nos aînés (maintien à domicile, EHPAD du futur), transformant le défi du vieillissement en opportunité économique et humaine.

179 UTILISER LA COMMANDE PUBLIQUE COMME LEVIER D'EMPLOI LOCAL.

Nous simplifierons l'accès aux marchés publics pour les TPE/PME locales en intégrant systématiquement des critères sociaux et environnementaux favorisant les entreprises qui emploient et produisent dans le bassin Grenoblois.

AXE 5 : S'ÉPANOUIR DANS UNE VILLE QUI RESPIRE

Grenoble étouffe. Le constat est cruel pour une municipalité qui se revendiquait écologique : notre ville est devenue la capitale des îlots de chaleur à force de bétonisation, tandis que la biodiversité et la place de l'animal sont négligées. Le dogmatisme à l'œuvre asphyxie toutes les énergies : la culture est instrumentalisée et bureaucratisée, le patrimoine historique tombe en ruine, et le sport, grand oublié, souffre d'équipements

vieillissants et saturés. Mais le plus grave est la rupture démocratique. Les décisions sont imposées d'en haut sans concertation, au mépris des habitants et des associations. Nous voulons rendre à Grenoble son souffle. Nous libérerons les énergies créatrices, végétaliserons réellement la ville et, surtout, nous remettrons l'écoute et le respect au cœur de l'action municipale.

CULTURE, MÉMOIRE ET PATRIMOINE

180 PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR LES JEUNES.

En lien avec notre engagement périscolaire, nous permettrons hors temps scolaire à 100 % des jeunes jusqu'à 18 ans d'avoir accès à une activité culturelle grâce à un contrat passé entre la ville et l'ensemble des acteurs culturels locaux.

181 TRANSFORMER LE PALAIS DES SPORTS EN SALLE MODERNE ET ADAPTÉE.

Nous adapterons l'équipement pour accueillir les tournées nationales et internationales via un partenariat pour garantir les investissements nécessaires.

182 LANCER UN PLAN DE SAUVETAGE DU PATRIMOINE.

Nous développerons une stratégie pluriannuelle pour sauver l'ancien musée de peinture en garantissant sa restauration, ainsi que les églises (Saint-Louis, Saint-André, Saint-Bruno) et la villa Kaminski.

183 RESTAURER L'ŒUVRE DE VASARELY À L'ANNEAU DE VITESSE.

Nous sauverons ce symbole des Jeux Olympiques de Grenoble et précurseur de l'art urbain, en s'appuyant sur le mécénat privé.

184 RELANCER LE THÉÂTRE MUNICIPAL.

Nous lui rendrons sa liberté de programmation pour lui permettre de retrouver son public par la diversité des représentations.

185 ROUVRIRE LA MJC/ THÉÂTRE PRÉMOL.

Nous rétablirons cette institution et relancerons les espaces socioculturels de la ville pour recréer des espaces vivants de création et de lien social.

186 CONFIER DES LIEUX CULTURELS AUX CRÉATEURS DANS LES QUARTIERS.

Nous favoriserons la diffusion culturelle partout en mettant des lieux à disposition des artistes.

187 DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL.

Nous créerons et accueillerons de grandes expositions et artistes de renom, en s'appuyant notamment sur le développement du musée Stendhal.

188 CRÉER DES ATELIERS D'ARTISTES DANS LES LOCAUX VACANTS.

Nous soutiendrons la création en réaffectant des locaux vacants afin de créer des ateliers d'artistes et des salles de répétition pour la danse, la musique, le théâtre...

189 ROMPRE AVEC LA TUTELLE IDÉOLOGIQUE SUR LA CULTURE.

Nous changerons de gouvernance culturelle en mettant fin à la tutelle idéologique, à la bureaucratisation, en créant un fonds d'expérimentation pour les projets émergents, en accompagnant les associations culturelles, en soutenant les initiatives et en rendant leur liberté aux créateurs.

190 REDONNER SON RAYONNEMENT AU CONSERVATOIRE RÉGIONAL.

Nous favoriserons l'autonomie de l'administration et permettrons une plus large ouverture des locaux. Nous donnerons de vrais débouchés aux élèves sortants en fin de 3ème cycle, en lien avec les structures culturelles locales qui retrouveront leur éclat.

SPORTS

195 LANCER UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT SPORTIF.

Nous rénoverons en priorité les gymnases, piscines et stades les plus vétustes, avec un calendrier public, des budgets identifiés et une répartition équilibrée des équipements entre les quartiers. Nous intégrerons la création de murs d'escalade dans les gymnases, et à l'échelle de la métropole la sécurisation des falaises de St-Martin le Vinoux afin qu'elles soient praticables pour ce sport qui compte de plus en plus d'adeptes.

191 CONSTRUIRE UNE VRAIE COOPÉRATION CULTURELLE MÉTROPOLITAINE.

Nous lancerons des projets communs ambitieux à l'échelle de l'agglomération avec une conférence métropolitaine de la culture.

192 DESSINER L'AVENIR DU MUSÉE DE GRENOBLE.

Nous élaborerons un projet de rénovation et d'éventuelle extension du musée de Grenoble.

193 CONFORTER LA MC2 COMME PÔLE MAJEUR.

Nous soutiendrons son rôle de locomotive culturelle métropolitaine.

194 RELANCER LA DYNAMIQUE DES BIBLIOTHÈQUES.

Nous conforterons les équipements de proximité pour faciliter l'accès à la culture dans tous les quartiers, avec des locaux repensés et remis en valeur, des animations attractives, des lieux de convivialité (café, co-working, espaces d'exposition), des horaires plus larges (par exemple ouverture les soirs et les week-ends sur la base du volontariat du personnel qui sera à nouveau considéré et consulté).

196 CONSTRUIRE UNE NOUVELLE PISCINE MÉTROPOLITAINE ET RÉHABILITER L'EXISTANT.

Nous répondrons enfin à la demande éducative, sportive et familiale, assurerons l'apprentissage de la nage dès le primaire qui est une obligation légale et mettrons fin aux files d'attente chroniques.

197 DÉPLOYER UN RÉSEAU SPORTIFS DE PROXIMITÉ.

Nous installerons et rénoverons city-stades, terrains multisports, pump-tracks, parcours santé et parcours sport-sensible, espaces de street-workout et sentiers balisés pour faciliter une pratique libre et sécurisée, et ferons connaître les équipements et parcours via une application.

198 SOUTENIR LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS LES JEUNES.

En lien avec notre engagement périscolaire, nous permettrons hors temps scolaire à 100 % des jeunes jusqu'à 18 ans d'avoir accès à une activité sportive grâce à un contrat passé entre la ville et l'ensemble des acteurs associatifs du territoire, en partenariat avec l'UNSS (Union nationale du sport scolaire).

199 REPENSER LE FINANCEMENT DU SPORT ET LES SUBVENTIONS.

Nous simplifierons et réviserons les règles d'attribution de subvention, encouragerons le mécénat et stabiliserons les financements pour garantir l'équité et la transparence.

200 SIMPLIFIER LA VIE DES CLUBS AVEC UN GUICHET UNIQUE.

Nous faciliterons les démarches administratives, formerons les agents, stabiliserons les calendriers administratifs et organiserons une concertation annuelle avec chaque club pour répondre à leurs besoins notamment en matière de créneaux.

201 DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC LES CLUBS PROFESSIONNELS.

Nous retisserons les liens avec le GF38, le FCG, les Brûleurs de Loups, les Centaures pour favoriser leur rôle éducatif et les synergies avec le sport amateur.

202 LANCER UN PLAN ACCESSIBILITÉ SPORTIVE 2030.

Nous rendrons les équipements pleinement accessibles, créerons des créneaux dédiés au handisport, soutiendrons le sport adapté et formaliserons un partenariat avec Handisport et Sport Adapté 38.

203 VALORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF EN LIEN AVEC L'OMS (OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS).

Nous mettrons à l'honneur les bénévoles, organiserons des olympiades inter-quartiers et inter établissements scolaires, soutiendrons les initiatives citoyennes de développement de la pratique sportive, ainsi que l'apprentissage et la montée en compétence des éducateurs pour permettre à chaque jeune de progresser.

204 INSCRIRE GRENOBLE DANS UNE STRATÉGIE ALPINE ET INTERNATIONALE.

Nous accueillerons des compétitions nationales et européennes, structurerons des événements en montagne et repositionnerons Grenoble dans la dynamique alpine après son absence aux Jeux 2030. Nous réconcilierons également la ville avec le Tour de France, soutiendrons la fête de la petite reine et l'organisation d'un salon de l'escalade.

VÉGÉTALISATION ET ÉCOLOGIE DU RÉEL

205 STOPPER LA BÉTONISATION POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE.

Nous assumerons que la ville ne peut ni ne doit s'étendre indéfiniment, et définirons des limites pérennes à l'urbanisation, fondées sur la qualité de vie, la préservation des sols, la capacité des équipements publics et l'adaptation au changement climatique. La priorité sera donnée à l'amélioration de l'existant plutôt qu'à une densification continue.

206 RÉNOVER LES LOGEMENTS EXISTANTS.

Nous mobiliserons le parc existant avec un plan de rénovation en particulier des logements sociaux vides et dégradés, en prenant en compte les innovations techniques, tout en améliorant l'attractivité des quartiers par des actions coordonnées sur la propreté, la tranquillité publique, les espaces publics et les services de proximité.

207 LANCER UN PLAN D'ADAPTATION CLIMATIQUE DU BÂTI PUBLIC ET PRIVÉ.

Nous réaliserons des diagnostics énergétiques et climatiques pour les bâtiments municipaux, scolaires et les copropriétés volontaires, afin de prioriser les travaux utiles : isolation, ventilation naturelle, protection contre la chaleur et sobriété énergétique.

208 SANCTUARISER LES ESPACES VERTS EXISTANTS.

Nous engagerons une politique de conservation active des parcs et jardins, renforcerons leur entretien, sécuriserons leur usage et développerons de nouveaux espaces verts là où les besoins sont les plus forts, dans une logique de verdissement à l'échelle de la ville.

209 DÉSIMPÉRMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LES ESPACES MINÉRALISÉS.

Nous identifierons les rues, places, cours et parkings fortement bitumés pour les transformer progressivement en espaces végétalisés, ombragés et rafraîchis, au bénéfice direct des habitants et des promeneurs, en priorité dans les quartiers les plus exposés à la chaleur.

210 DÉPLOYER DES SOLUTIONS NATURELLES CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR.

Nous mettrons en place des écosystèmes urbains simples et efficaces – arbres d'ombrage, sols perméables, eau, végétation adaptée – pour réduire durablement les températures et améliorer le confort thermique dans tous les quartiers.

211 ADAPTER LA GESTION DE L'EAU AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Nous développerons la récupération et la réutilisation des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts et certains usages municipaux, privilégierons des essences végétales sobres en eau, et ferons de l'eau un levier central du rafraîchissement urbain et de la résilience climatique.

212 DÉVELOPPER L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS.

Nous ferons de l'eau un levier central du rafraîchissement urbain et de la résilience climatique, en étudiant la possibilité d'ouverture à la baignade sécurisée de secteurs définis de l'Isère et du Drac.

213 INTÉGRER LA VÉGÉTALISATION DANS UNE POLITIQUE D'ÉQUITÉ SOCIALE.

Nous utiliserons la transformation des espaces publics et la végétalisation comme leviers pour améliorer les usages partagés, renforcer la cohésion entre habitants et rééquilibrer la qualité de vie entre les quartiers, sans exclusion ni stigmatisation.

214 FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN PATRIMOINE NATUREL COMMUN.

Nous identifierons, protégerons et valoriserons les arbres remarquables, avec un maillage intégrant les continuités écologiques et les sols vivants dans une trame végétale, en conciliant la préservation du vivant avec les usages urbains et la qualité du cadre de vie, et en rendant ces choix lisibles et compris par les habitants.

215 CRÉER UNE GRANDE TRAME VERTE RELIANT LES QUAIS À LA BASTILLE.

Nous déploierons progressivement un axe vert structurant reliant les berges de l'Isère aux contreforts de la Bastille, afin de développer les continuités écologiques, offrir des parcours ombragés et réconcilier la ville avec son environnement naturel.

216 ACCÉLÉRER LA VÉGÉTALISATION LE RAFFRAÎCHISSEMENT DES ÉCOLES.

Nous végétaliserons systématiquement les cours d'école, développerons l'ombre et la ventilation naturelle, adapterons les bâtiments scolaires aux fortes chaleurs et ferons des écoles des lieux protecteurs face aux canicules, améliorant à la fois la santé, le bien-être et les conditions d'apprentissage des enfants.

217 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EN PROTÉGEANT LES POPULATIONS LES PLUS EXPOSÉES.

Nous agirons sur les sources locales de pollution, en lien avec les politiques de mobilité, de végétalisation et de rénovation du bâti, en ciblant en priorité les établissements scolaires, les axes les plus exposés et les quartiers denses, avec une information transparente et accessible aux habitants.

218 ENCOURAGER UNE CITOYENNETÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE FONDÉE SUR L'ACCOMPAGNEMENT.

Nous nous appuyerons sur les équipements municipaux et les associations locales pour aider concrètement les habitants à adapter leurs pratiques du quotidien (logement, énergie, eau, alimentation, mobilités), sans injonction ni culpabilisation, avec en particulier des ateliers dans les écoles.

CONDITION ANIMALE ET BIODIVERSITÉ

220 INSTAURER UN PRINCIPE DE BIODIVERSITÉ INTÉGRÉE DANS TOUS LES PROJETS MUNICIPAUX.

Nous prendrons en compte la biodiversité urbaine dans toutes les politiques de la ville, avec des objectifs concrets de désimperméabilisation, de trames écologiques et de préservation de la faune locale, dès la conception des projets.

221 CRÉER UN PLAN MUNICIPAL DE PROTECTION DE LA FAUNE URBAINE ORDINAIRE.

Nous mettrons en place un plan dédié à la faune sauvage en ville (oiseaux, hérissons, chauves-souris, pollinisateurs), intégrant des aménagements simples de protection de l'écosystème : refuges, corridors écologiques, adaptation des périodes de travaux, limitation des perturbations inutiles...

219 DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE URBAINE DE PROXIMITÉ.

Nous accompagnerons les projets de jardins partagés, en particulier dans les écoles, en assurant leur suivi pour éviter de créer des espaces en friche. Nous soutiendrons les projets d'agriculture urbaine d'insertion, à l'image des fermes urbaines, en facilitant l'accès au foncier, à l'eau, aux équipements et aux débouchés locaux (restauration collective, marchés de quartier, circuits courts).

222 ASSURER UNE COHABITATION RESPONSABLE AVEC LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Nous clarifierons les règles de partage de l'espace public entre piétons, riverains et propriétaires d'animaux (notamment les chiens), en combinant information, prévention, aménagements adaptés et verbalisation si besoin, afin de réduire les conflits d'usages. Nous développerons les ateliers d'éducation canine et déploierons davantage d'espaces canins équipés (en particulier en sacs).

223 RENFORCER UNE POLITIQUE STRUCTURÉE ET PARTENARIALE POUR LES CHATS ERRANTS.

Nous soutiendrons et coordonnerons, à l'échelle municipale, les actions de stérilisation, d'identification et de suivi sanitaire des chats errants, en lien avec les associations, les vétérinaires et les bailleurs, dans une logique de régulation éthique et durable.

224 CRÉER UN OBSERVATOIRE LOCAL DU VIVANT EN VILLE.

Nous nous appuyerons sur les compétences scientifiques du territoire pour mieux connaître, suivre et évaluer la biodiversité urbaine et la condition animale, et éclairer les décisions municipales par des données objectivées plutôt que par des postures idéologiques.

225 FAIRE DE LA CONDITION ANIMALE UN ENJEU ÉDUCATIF ET CITOYEN.

Nous développerons des actions de sensibilisation dans les écoles (avec par exemple des maisons à insectes), les quartiers et les équipements municipaux, pour promouvoir le respect du vivant, la responsabilité des propriétaires d'animaux et les bons comportements.

226 DONNER L'EXEMPLE PAR LA COMMANDE PUBLIQUE ET LES PRATIQUES MUNICIPALES.

Nous intégrerons des critères de respect du vivant dans les achats publics, la gestion des espaces verts et l'organisation des événements municipaux, afin que la Ville soit exemplaire dans ses propres pratiques.

227 CRÉER UN CIMETIÈRE POUR ANIMAUX.

Nous créerons un espace, à l'échelle de la métropole, pour permettre aux propriétaires d'enterrer dignement leur compagnon et d'avoir accès à un lieu de recueillement.

228 RÉGULER ÉTHIQUEMENT LA POPULATION DE PIGEONS.

Nous généraliserons les mangeoires pour stériliser les pigeons en ciblant les quartiers où ils prolifèrent anormalement.

229 CRÉER LA JOURNÉE DU CHIEN À GRENOBLE.

Nous lancerons un événement annuel pour célébrer l'animal en ville. Ce rendez-vous festif réunira des associations de protection animale et mettra à l'honneur les chiens par diverses animations. Dans la même veine, nous soutiendrons une initiative de "canicross" à Grenoble (autour de la Bastille et des Quais).

230 PROTÉGER LES CHATS LIBRES LORS DES RÉHABILITATIONS DE LOGEMENTS.

Nous mettrons fin aux drames des animaux pris au piège lors des travaux, en concertation avec les associations de protection animale en amont des chantiers de rénovation et en mettant en place des dispositifs discrets, type châtière en sens unique pour éviter qu'ils ne se retrouvent enfermés.

231 AMÉNAGER L'ISÈRE POUR ÉVITER LES NOYADES D'ANIMAUX.

Nous mettrons en place de petites échelles de sauvetage le long de l'Isère pour leur permettre de s'accrocher et de regagner la terre ferme en cas de chute.

233 ASSURER LA PRÉSENCE DES ÉLUS SUR LE TERRAIN.

Nous instaurerons des permanences régulières du maire et des adjoints en mairie et dans les quartiers sans rendez-vous, répondrons aux demandes des habitants sous 15 jours et maintiendrons un dialogue continu avec les habitants via des élus référents qui habitent leur secteur.

234 REMETTRE LES UNIONS DE QUARTIER AU CŒUR DES DÉCISIONS.

Nous renforcerons leurs moyens et répondrons à leurs demandes de consultation de la population sur les projets du quartier.

235 AUDITER ET MODERNISER LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION.

Nous supprimerons ceux inefficaces et coûteux comme les Conseils Citoyens Indépendants qui sont non-représentatifs (dépenses actuelles : 60 000 euros par an) pour revenir à de vraies concertations.

236 SIMPLIFIER L'ORGANISATION VILLE-MÉTROPOLE.

Nous rendrons l'administration et les procédures plus lisibles et accessibles pour le citoyen.

237 REPENSER L'ATTRIBUTION DES LOCAUX ASSOCIATIFS.

Nous favoriserons la visibilité et les synergies pour les associations.

238 SOUTENIR LES INITIATIVES CITOYENNES ET LOCALES.

Nous accompagnerons les projets portés par les habitants, les associations, les unions de quartier, les écoles et les commerçants.

239 GARANTIR LA LAÏCITÉ ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

Nous appliquerons la charte de la laïcité et combattrons toutes les formes de discrimination.

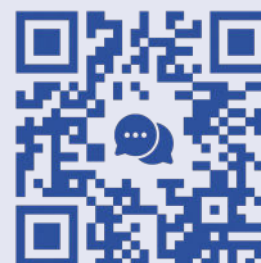
240 CONFIER LA COMMISSION DES FINANCES À L'OPPOSITION.

Nous garantirons ainsi la transparence totale sur l'utilisation de l'argent de la Ville.

RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE

232 ORGANISER DES RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX.

Nous consulterons directement les Grenoblois pour trancher les grands projets structurants méritant un débat.



POSER UNE QUESTION À ALAIN CARIGNON

Un chatbot pour échanger en direct avec Alain Carignon

Cet assistant conversationnel répond à toutes vos questions et vous donne ses solutions et ses engagements pour Grenoble

LES 100 JOURS

DES DÉCISIONS IMMÉDIATES POUR CHANGER LA VILLE, CHANGER LA VIE !

MARS



22 MARS 2026 : LA VICTOIRE

Victoire au soir du second tour des élections municipales.



L'HEURE DES COMPTES

Conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe municipale.

Commande immédiate d'un audit général indépendant des finances et des ressources humaines.

Gel immédiat des bétonisations en cours et des projets contestés, pour les réétudier avec les habitants.

AVRIL



UNE ADMINISTRATION DE COMBAT

Lancement de la refonte du fonctionnement ville-métropole à "base zéro" : réunion service par service pour supprimer les doublons et redéployer les moyens vers le terrain et l'efficacité.

MAI



RÉTABLIR L'ORDRE

Deuxième conseil municipal.

Lancement du Plan Sécurité : armement et renforcement de la police municipale, développement du parc de vidéoprotection, création du centre de supervision urbain opérationnel 24h/24...

Lancement du Plan Propreté : service unique salubrité/voirie/propreté, agents 100% polyvalents, stratégie de lutte contre les tags et dépôts sauvages.

JUIN



PRÉPARER L'AVENIR

Présentation des résultats de l'audit financier et du nouveau plan d'économies et d'investissements.

30 juin, sortie de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) : rupture avec 12 années d'écologie punitive qui ont dressé les Grenoblois les uns contre les autres

LES 15 ET 22 MARS
UN SEUL BULLETIN
POUR SAUVER GRENOBLE



reconciliengrenoble.fr

POUR SAUVER GRENOBLE,
AVEC VOUS,
JE M'ENGAGE.

Alain Carignon

Alain Carignon
& RéconcilierGrenoble



La Factory du changement
26 avenue Alsace-Lorraine, Grenoble
04 76 00 52 92
contact@reconciliengrenoble.fr